**PISTES DE CORRECTION**

**SUJET** : Dans son introduction à l'édition des textes politiques d'Olympe de Gouges, Benoîte Groult écrit au sujet de l'autrice : « Elle savait parfois allier le génie de la formule à l'audace de la pensée sans jamais négliger l'aspect concret. [...] » En quoi cette citation éclaire-t-elle votre lecture de l'œuvre ?

Vous répondrez à cette question dans un développement structuré. Votre travail prendra appui sur l’œuvre d’Olympe de Gouges, sur les textes étudiés dans le cadre du parcours associé et sur votre culture personnelle.

**Analyse et reformulation du sujet :**

* « génie de la formule » : spécificités littéraires de l’écriture, style percutant.
* « audace de la pensée » : argumentation qui combat les préjugés et les structures sociales en place, idées novatrices et controversées.
* « sans jamais négliger l'aspect concret » : l’argumentation ne reste pas théorique et s’appuie sur des événements, des exemples tirés de son expérience personnelle, de la vie quotidienne.

**Introduction rédigée :**

Si le mot « féminisme » n’apparaît dans la langue française qu’au XIXème siècle, le combat pour l’égalité entre les hommes et les femmes est bien plus ancien et plusieurs écrivains du siècle des Lumière ont milité en faveur de la condition des femmes. C’est en 1791 qu’Olympe de Gouges publie *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* en réaction à la *Déclaration des droits de l’homme et du citoyen* de 1789 qui avait négligé les droits des femmes. Mais cet ouvrage n’a été tiré qu’à cinq exemplaires à son époque et a été ensuite longtemps oublié. Le texte a été redécouvert et réédité en 1986 par la philosophe Benoîte Groult qui a écrit au sujet d’Olympe de Gouges : « Elle savait parfois allier le génie de la formule à l’audace de la pensée sans jamais négliger l’aspect concret […] ». Cet éloge insiste à la fois sur la forme et le contenu d’une œuvre qui continue d’inspirer encore aujourd’hui les défenseurs des droits des femmes et nous pouvons nous demander quelles sont dans *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* les spécificités littéraires et argumentatives du combat pour l’égalité. Nous montrerons d’abord qu’Olympe de Gouges développe une argumentation audacieuse qui combat les préjugés et les structures sociales en place à son époque. Nous expliquerons ensuite que cette argumentation ne reste pas théorique, mais s’appuie au contraire sur des exemples concrets tirés notamment de l’expérience personnelle de l’auteure. Nous analyserons enfin comment Olympe de Gouges met son style littéraire percutant au service de son combat.

**Développement sous forme de plan détaillé :**

1. **Une argumentation audacieuse qui combat les préjugés et les structures sociales en place au XVIIIème siècle**
2. O. de Gouges revendique avec détermination l’égalité de droits entre les hommes et les femmes

Ex : Reprise de la forme et de la structure de la *DDHC* avec féminisation des substantifs, article I « La femme naît libre et demeure égale à l’homme en droits ». Cette réécriture est à la fois une critique du texte existant et la revendication de nouveaux droits = pensée très audacieuse pour l’époque.

Ex 2 : Au XXème siècle, *Le Deuxième Sexe*, S. de Beauvoir milite également pour l’égalité entre hommes et femmes.

1. O. de Gouges critique hardiment la domination masculine

Ex 1 : « Homme, es-tu capable d’être juste ? (...) qui t’a donné le souverain empire d’opprimer mon sexe ? ta force ? tes talents ? ». Remise en cause domination masculine.

Ex 2 : Dans le domaine de l’argumentation indirecte, même remise en cause de la supériorité et de la domination masculine par la Maréchale de Grancey dans « Femmes, soyez soumises à vos maris » de Voltaire + critique de la religion.

1. O. de Gouges combat également courageusement l’esclavage

Ex 1 : Digression audacieuse dans la « Forme du contrat social de l’homme et de la femme » qui s’attaque aux « colons inhumains » et aux hommes politiques européens qui soutiennent le système colonial.

Ex 2 : épisode de *Candide* de Voltaire où un esclave fait le récit de sa vie (critique indirecte du Code Noir) / critique ironique des arguments des défenseurs de l’esclavage dans *De l’Esprit des lois* de Montesquieu.

* O. de Gouges n’a jamais reculé devant les menaces et les tentatives d’intimidation, elle a défendu ses convictions avec courage et fermeté. Si elle son œuvre s’avère efficace, c’est que son argumentation associe des exemples concrets à ses arguments théoriques.
1. **L’argumentation d’O. de Gouges s’appuie sur des situations concrètes vécues par les femmes de son époque.**
2. Olympe de Gouges montre la réalité de la condition des femmes dans le contexte post révolutionnaire

Ex1 : Article X : « La femme a le droit de monter sur l’échafaud : elle doit avoir également celui de monter à la tribune » : Ecriture concrète, imagée pour dénoncer la condition des femmes qui n’a pas acquis la liberté d’expression, le droit de vote et d’éligibilité alors que beaucoup de femmes se sont impliquées dans le combat révolutionnaire.

Ex 2 : *Une Chambre à soi* de V .Woolf : l’auteur explique par les conditions de vie matérielles des femmes le fait qu’elles soient sous-représentées dans la littérature.

1. Olympe de Gouges développe des idées inspirées par sa situation personnelle et familiale

Ex 1 : La « Forme du contrat social de l’homme et de la femme » : volonté de protéger la femme mariée en lui accordant notamment le droit de conserver son patrimoine en cas de séparation. Olympe de Gouges a été mariée très jeune. Devenue veuve précocement, elle a fait le choix de ne jamais se remarier.

Ex 2 : la déclaration de paternité, article XI. Olympe de Gouges était persuadée d’être la fille illégitime du Marquis de Pompignan qui a toujours nié cette filiation et qui a refusé d’aider financièrement la mère d’O. de Gouges alors que cette dernière était veuve et en difficulté financière.

1. Olympe de Gouges a recours dans son œuvre à des anecdotes de la vie courante.

Ex 1 : Dispute avec le cocher malhonnête qui veut la voler parce qu’elle est une femme et jugement inique, attitude moqueuse du commissaire à qui elle se plaint.

Ex 2 : C.N.Adichie dans *Nous sommes tous des féministes* s’appuie également sur des anecdotes de la vie quotidienne pour illustrer son argumentation comme l’épisode du chef de classe.

* Le fait que l’argumentation d’O. de Gouges soit ancrée dans une réalité personnelle et quotidienne apporte du poids ses propos. Afin de rendre son œuvre efficace, Olympe de Gouges a également mis ses qualités rhétoriques au service de son argumentation.
1. **Le style littéraire percutant d’Olympe de Gouges confère de la force à son argumentation.**
2. L’auteure a recours à un style énergique.

Ex : Usage fréquent de l’impératif présent et du tutoiement pour bousculer les hommes « Parcours la nature dans toute sa grandeur (…) et donne-moi si tu l’oses, l’exemple de cet empire tyrannique. ». / Mêmes procédés employés pour pousser les femmes à se rebeller : « femme, réveille-toi (...) ; reconnais tes droits ».

= registre polémique, les mots constituent une arme de combat.

1. L’écriture imagée d’Olympe de Gouges est destinée à emporter l’adhésion

Ex : métaphores « le tocsin de la raison se fait entendre dans tous l’univers » ; « Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l’usurpation » ; « Le mariage est le tombeau de la confiance et de l’amour »

1. L’auteure développe un style lapidaire et frappant

Ex 1: « Quelles que soient les barrières que l’on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir, vous n’avez qu’à le vouloir » : présent de vérité générale, paronomase « pouvoir » / vouloir »

Ex 2 : « On ne naît pas femme, on le devient » S. de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*.

**Conclusion rédigée**

 Olympe de Gouges a donc mis sa plume au service de ses convictions et de son combat pour l’égalité entre les sexes. L’œuvre frappe par sa modernité et son efficacité dans la mesure où l’auteure a développé des idées très novatrices pour son époque qui s’appuyaient sur des arguments se référant à la philosophie des Lumières et qu’elle a étayés par des situations concrètes. Par ailleurs, son écriture de combat se caractérise par un style à la fois polémique, imagé et lapidaire, apte à marquer les esprits. Olympe de Gouges était très en avance sur son temps et il n’est donc pas étonnant qu’elle ait choqué nombre de ses contemporains par ses idées politiques et sociales mais l’histoire lui a donné raison puisque l’esclavage a été aboli en France en 1848, que les femmes y ont acquis le droit en vote en 1944 et que les Nations Unies ont adopté en 1948 la *Déclaration universelle des droits de l’Homme*.